

Pour des études accessibles - Du préscolaire à l'université
Un guide pour les personnes en situation de handicap

Montréal, le 25 novembre 2013 – L'accès à l'éducation et à la formation représente un aspect majeur de l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. Ces dernières peuvent cependant faire face à différentes difficultés pendant leurs études : difficultés liées à la communication, à l'accessibilité architecturale, au matériel pédagogique non adapté, etc. Pour pallier ces difficultés, il existe une panoplie de programmes, de ressources et de services.

Il peut toutefois être difficile de s'y retrouver et de savoir qui peut y avoir accès et de quelles façons. De plus, les façons de faire peuvent différer d'un niveau de scolarité à l'autre. Pour remédier à cette difficulté, le CAMO pour personnes handicapées et le Réseau Éducation Formation Handicap, un groupe de partenaires du monde de l'éducation concernés par la question de l'accessibilité aux études des personnes en situation de handicap, vous proposent le guide *Pour des études accessibles - Du préscolaire à l'université*.

Prenant la forme de questions et de réponses, l'objectif du guide est de répondre aux interrogations des personnes en situation de handicap ou de leurs parents en ce qui a trait aux services offerts dans les établissements d'enseignement, aux moyens de les obtenir et au soutien, financier ou autre, que la personne peut recevoir pour favoriser son accès aux études et sa réussite scolaire.

Le guide est divisé en cinq parties correspondant à chaque niveau scolaire :

- Préscolaire, primaire et secondaire;
- Éducation des adultes;
- Formation professionnelle;
- Études collégiales;
- Études universitaires.

Pour chacune des parties, le lecteur trouvera les réponses à cinq questions de base :

- À qui s'adresser pour recevoir de l'aide lors de ses études?
- Quels sont les services auxquels la personne a accès?
- Est-ce qu'un diagnostic est nécessaire pour recevoir des services?
- Y a-t-il des frais à payer pour la scolarisation d'une personne en situation de handicap?
- Y a-t-il des mécanismes de recours lorsqu'il y a un problème ou un désaccord?

À ces cinq questions peuvent s'en ajouter d'autres sur divers sujets propres aux différents niveaux scolaires : transition école/vie active, mesures d'adaptation pour les examens, bourses d'études, etc.

Le guide *Pour des études accessibles - Du préscolaire à l'université* est disponible au www.camo.qc.ca.

- 30 -

Source : Éric Daigle, conseiller information & communications
Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées
Téléphone : 514 ou 1 888 522-3310 • ATS : 514 522-5425 • Courriel : camo@camo.qc.ca